

Manche

ÉDUCATION. Mouvement et affectations des enseignants dans les écoles



Les syndicats rejettent les nouvelles règles

UNE RÉCENTE NOTE ministérielle définit le cadre pour le mouvement et les affectations des professeurs d'écoles. Dans la Manche, les nouvelles règles proposées par la Directrice académique des services de l'Éducation nationale, Nathalie Vilacèque, ne passent pas. Hier, à Saint-Lô, les syndicats d'enseignants SNUipp-FSU, Sgen-Cfdt, UNSA, Sud et FO, réunis en intersyndicale, ont boycotté un comité technique spécial départemental (CTSD) qui devait valider la nouvelle organisation.

On nous présente un projet plus dur que les propositions faites lors de précédentes réunions. C'est inacceptable !

« Les nouvelles règles renforcent la flexibilité que les enseignants subiront dans le cadre du mouvement. »

Parmi les points les plus contestés, la création de zones très étendues : le département a été divisé en deux zones alors qu'il comportait auparavant douze zones afin de limiter les déplacements des enseignants. « Demain, un collègue qui habite La Hague pourra être nommé à Gavray. La refonte totale du système va engendrer des trajets pouvant aller jusqu'à deux heures de route » dénonce Jérôme Dutronc du SNUipp-FSU.

Le nombre de vœux d'affectation a été réduit à trente « alors qu'il est de quarante dans d'autres départements ». La refonte prévoit aussi que les nominations se fassent « sans aucun contrôle des représentants du personnel ».

Une pétition déjà signée par plus de 500 personnes

Près de 200 enseignants, qui sont, par exemple, débutants, sans poste à la suite d'une fermeture de classe, de retour de congés maternité ou d'arrêt maladie, vont être concernés par le mouvement de la prochaine rentrée scolaire.

« Ce sont les plus jeunes qui vont trinquer. Certains en pleurent déjà de devoir être obligés de faire de longs trajets quotidiens » rapportent les syndicats.

En boycottant le CTSD d'hier, les organisations syndicales ont voulu faire entendre la colère des enseignants.

Une pétition a d'ores et déjà recueilli « plus de 500 signatures ». Une nouvelle réunion aura lieu vendredi prochain, le quorum n'ayant pas été atteint hier. « Un passage en force » n'est pas exclu, cette instance étant consultative.

Les syndicats

Gilles PATRY



Les représentants du personnel réunis en intersyndicale ont boycotté le CTSD d'hier.